

PPES CULTURE ET CRÉATION

Analyse - Histoire de la Musique

DÉROULEMENT DES ÉTUDES

- > 2 à 3 années
- > 750 heures au moins à valider, soit 125h par semestre sur 3 ans (7 à 8h de cours par semaine)
- > Discipline dominante
- > Complémentaire Culture
- > Complémentaire Mise en situation artistique
- > Complémentaire Environnement professionnel

PARCOURS DEM

DISCIPLINES OBLIGATOIRES

- > Analyse auditive (pour dominante Analyse)
- > Commentaire d'écoute (pour dominante Histoire)
- > Modules thématiques
- > Commentaire d'images ou Esthétique ou 4ème module thématique
- > Mémoire de recherche
- > Masterclass de la dominante

Chaque module thématique doit être suivi et validé sur 1 semestre.

Les autres modules doivent être suivis et validés sur 2

VALIDATION DEM

- > 1 module spécifique :
Analyse auditive (pour dominante Analyse),
Commentaire d'écoute (pour dominante Histoire)
- > 3 modules thématiques au choix (cf programme de l'année en cours)
- > 1 module commun au choix : Commentaire d'images ou Esthétique ou 4ème module thématique
- > 1 dossier réalisé dans la dominante

**Le DEM peut être présenté deux fois dans le parcours.
Il est obtenu quand toutes les UV sont validées.**

DISCIPLINES AU CHOIX TOUT AU LONG DU CURSUS

**Ouvertes à l'ensemble des étudiant-es,
toutes spécialités et esthétiques confondues**

- > Modules spécifiques (Inscription en septembre)
- > Masterclass (hors dominante), Conférences, Rencontres pros
- > Projets

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Analyse : Jean-Philippe GUYE

Histoire de la musique : Nicolas MUNCK

PARCOURS POST DEM

DISCIPLINES OBLIGATOIRES

- > Cours thématiques (à ajuster avec les enseignants selon le projet de l'étudiant-e)
- > Mémoire de recherche
- > Masterclass de la dominante

ÉVALUATION DES PARCOURS

Les différentes disciplines sont évaluées en contrôle continu.

Chaque discipline, module, atelier, masterclass, conférence, rencontre pro, projet ou prestation publique crédite des heures.

Une reprise des acquis antérieurs (créditant des heures) est possible, pour les modules de culture sur présentation de documents justificatifs (étude au cas par cas en début d'année).

Compte-tenu de la spécificité du parcours Analyse-Histoire, une reprise des complémentaires du parcours instrumental ou vocal antérieur est possible (étude au cas par cas en début d'année).